



Messages clés sur la prévention et le contrôle de la transmission animal-à-humain de la grippe aviaire

La grippe aviaire peut être transmise aux humains. Elle peut rendre les gens très malades et même les tuer. Les meilleures manières d'éviter la grippe aviaire sont les suivantes : éviter de toucher la volaille et les excréments de volaille, se laver les mains avec des cendres ou de l'eau et du savon immédiatement avant et après avoir touché les oiseaux de basse-cour, et faire cuire suffisamment longtemps la volaille et les œufs avant de les manger. Voici des informations spécifiques:

Observer une bonne hygiène.

- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou des cendres avant et après avoir touché la nourriture.
- Portez un masque pour nettoyer ou balayer la cour de la ferme.
- Utilisez d'autres équipements protecteurs si vous entrez en contact avec la volaille ou d'autres oiseaux.
- Si c'est faisable, changez de vêtement une fois arrivé sur les lieux du travail surtout si vous avez de la volaille dans votre cour ou si vous êtes entré en contact avec de la volaille en vous rendant au travail.

Eviter d'entrer en contact étroit avec les oiseaux.

- S'il faut garder à l'intérieur les oiseaux de basse-cour, gardez-les bien à l'écart de l'endroit où la famille dort et mange.
- Ne laissez pas les oiseaux de basse-cour entrer dans votre maison.
- Si possible, gardez les enfants à l'écart des oiseaux de basse-cour. Ne les laissez pas ramasser les œufs. Cela concerne également les autres volailles, si elles ne sont pas toujours gardées à l'intérieur.

Ne pas toucher des oiseaux morts ou malades à moins de porter des gants.

- Signalez immédiatement les oiseaux malades ou morts aux services compétents.
- Tous les types d'oiseaux peuvent attraper la grippe aviaire – poulets, canards, oies, cailles, dignes, pigeons, oiseaux sauvages et même les oiseaux domestiques.
- Certains oiseaux comme les canards risquent d'être infectés même s'ils n'ont pas l'air malade.
- Si vous tombez malade après être entré en contact avec des oiseaux morts ou malades, consultez immédiatement les services de santé.

Faire bien cuire la viande et les œufs de volaille.

- La cuisson classique (à des températures de 70° dans toutes les parties de la nourriture) tue le virus de la grippe aviaire.
- Le virus de la grippe aviaire, s'il se trouve dans la viande de volaille, n'est pas tué par réfrigération ou congélation.
- Ne mangez pas des œufs liquides ou de la viande de volaille qui n'est pas bien cuite et ne consommez pas du sang cru de canard.
- Des œufs non cuits ne doivent pas être utilisés dans des aliments qui ne seront pas cuits.
- Les œufs peuvent contenir le virus de la grippe aviaire aussi bien à l'extérieur (coquille) qu'à l'intérieur (jaunes et blancs d'œuf); de ce fait, il est important de se laver les mains après avoir touché les œufs, en plus de les faire cuire suffisamment longtemps.

Ne pas abattre la volaille malade pour la manger et ne pas cuisiner la volaille malade.

- C'est en touchant et en abattant la volaille infectée et malade qu'on court le plus grand risque d'entrer en contact avec le virus de la grippe aviaire.
- Il est extrêmement important d'observer les bonnes mesures d'hygiène lorsqu'on abat la volaille, puis lorsqu'on touche les oiseaux morts ensuite, afin d'éviter toute exposition à la viande crue ou toute contamination croisée de la volaille à d'autres aliments, aux surfaces de préparation de la nourriture ou à l'équipement.
- Gardez la viande crue, la volaille, le poisson et leurs jus à l'écart des autres aliments.
- Après avoir coupé de la viande crue, lavez-vous les mains, lavez avec de l'eau chaude savonneuse la planche où la viande a été coupée, le couteau et le comptoir. Utilisez si possible de l'eau de javel.

Prendre de bonnes précautions en visitant les fermes ou autres endroits où est gardée de la volaille.

- Lorsque vous visitez une ferme ou en entrant dans une basse-cour, lavez-vous les mains avec des cendres ou de l'eau et du savon avant d'entrer et après en être sorti.
- Brossez et désinfectez les vêtements, les chaussures/sandales et les roues des bicyclettes/motocyclettes etc., en partant, et surtout avant de rentrer à l'intérieur de la maison.

Si vous êtes entré en contact accidentellement avec de la volaille dans la région affectée (si vous avez touché le corps ou les excréments des oiseaux ou si vous avez marché sur le sol contaminé par les excréments de la volaille):

- Lavez immédiatement, après chaque contact, les mains avec de l'eau et du savon ou des cendres.
- Retirez vos chaussures à l'extérieur de la maison et nettoyez-les pour enlever la boue.
- Si vous avez de la fièvre, consultez immédiatement un médecin ou le centre de santé le plus proche.

FERMIERS / INDUSTRIE DE LA VOLAILLE

Si vous êtes un fermier et si vous entrez en contact avec la volaille ou d'autres oiseaux dans votre basse-cour ou dans la communauté, il existe de nombreuses mesures de protection contre la grippe aviaire, aussi bien pour vous-même que pour votre famille (en plus des précautions de base mentionnées ci-dessus). Voici quelques manières supplémentaires dont vous pouvez vous protéger contre la grippe aviaire:

Garder bien propre l'endroit où est gardée la volaille.

- Nettoyez et enlever tous les jours les excréments et nourriture non mangée dans la cour. Portez un masque quand vous balayez la cour de la ferme.
- Brûlez ou enterrez les plumes ou autres déchets qui se trouvent dans la cour. Enterrez tous ces déchets bien profondément pour que les animaux ne viennent pas les déterrer.
- Laissez le fumier se décomposer pendant plusieurs semaines pour que le virus meure avant de l'utiliser comme engrais.
- Nettoyez tous les jours le petit matériel agricole.

Ne pas contaminer votre ferme avec le virus provenant d'autres fermes de volaille ou marchés de volaille.

- Brossez bien vos vêtements ou lavez vos chaussures et les roues de votre bicyclette ou motocyclette si vous vous rendez dans les fermes ou marchés de volaille pour ne pas emporter le virus à la maison sur vos habits et souliers.
- N'achetez pas et n'acceptez pas d'animaux, d'œufs ou de fumier des autres fermes.

Se protéger et protéger sa famille.

- Gardez les enfants à l'écart de la volaille et évitez qu'ils n'aille ramasser les œufs. Cela concerne également les oiseaux domestiques s'ils ne sont pas gardés exclusivement à l'intérieur.
- S'il faut garder les oiseaux à l'intérieur, gardez les dans un endroit spécifique à l'écart de l'endroit où la famille dort et mange.
- Ne pas jouer avec les oiseaux.
- Vous-même et votre famille, vous devez toujours laver et brosser vos chaussures et sandales lorsque vous sortez de la basse-cour, surtout avant de rentrer à l'intérieur de votre maison.

Ne pas toucher les oiseaux morts ou malades.

- Si vous rencontrez des oiseaux morts ou malades, contactez immédiatement les services compétents dans votre région.
- Il ne faut pas jeter les oiseaux morts dans une rivière, un étang ou autre point d'eau.
- Les oiseaux morts devraient être mis dans un sac ou autre récipient, à l'écart des autres animaux, jusqu'à ce que les autorités puissent inspecter la situation.
- Si vous voyez des oiseaux qui ont l'air malade, ne les laissez pas dans la cour. Sortez-les de la basse-cour en mettant des gants et placez-les dans une cage fermée. Ensuite, contactez immédiatement l'agent communauté de service agricole (ou autre autorité).

Le personnel chargé des opérations d'abattage doit se protéger.

- Vu le grand risque d'exposition lors de l'abattage, le personnel qui risque d'être exposé à la volaille infectée doit porter un équipement de protection personnelle : vêtements protecteurs, masques, lunettes spéciales et gants.
- Le personnel chargé de l'abattage doit observer une procédure de décontamination lorsqu'il enlève son équipement protecteur.
- Les agents qui participent aux opérations d'abattage de masse, transport et incinération des carcasses doivent être vaccinés avec le vaccin actuel contre la grippe humaine (pour éviter une co-infection des souches aviaires et humaines de la grippe).
- Les personnes exposées à la volaille ou aux fermes infectées doivent être suivies de près par les services de santé locaux.
- Nettoyez soigneusement et désinfectez l'équipement et les véhicules (y compris les pneus et le dessous des voitures) en entrant et en quittant la ferme.
- N'empruntez pas et ne prêtez pas de véhicules ou équipement entre les fermes.